370
417

~~Chargée.~~



Au.

26 mars 1936

Services Réunis Gondrand - Robinot, Section Transports,
91bis, rue du Cherche-Midi, Paris 6e

Messieurs,

Nous avons reçu vos deux lettres du 23 mars et nous permettons de vous informer que la mise en voiture de l'"Enterrement à Ornans" de Courbet devra avoir lieu le 1er avril dans l'après-midi. Les Chemins de fer fédéraux disposent d'une voiture qui remplace la voiture des Chemins de fer de l'Est que nous avions demandé, mais qui ne sera pas disponible pour le terme de notre expédition.

Quant à la proposition de réunir toutes les caisses pour une seule expédition, les sociétés d'assurance s'y opposent; elles disent que le risque est trop grand quand toutes les caisses partent par le même train, et qu'il faut partager l'expédition en plusieurs envois. Il sera donc nécessaire de les repartir et de faire suivre l'"Enterrement à Ornans" , partant le 1er avril, par un second envoi le 2 avril et un troisième le 3 avril.

Dans ces circonstances, un agent de votre maison ne pourrait surveiller d'une façon efficace le transport partagé en trois étapes, et nous croyons qu'il serait indiqué de renoncer plutôt à en déléguer un pour Zurich. L'essentiel sera que le service de déchargement et de dédouanement à Paris soit fait avec tous les soins possibles lors de l'arrivée des différents envois.

Pour le chargement des wagons à Zurich, c'est les Chemins de fer fédéraux qui s'en chargeront sous notre surveillance. Les papiers d'expédition sont remplis par nous. Nous adresserons les 3 envois directement à votre maison à Paris, les formalités de douane se faisant avant le départ dans nos locaux à Zurich, ce qui ne nécessite aucune intervention de votre succursale à Bâle au moment où les envois passeront la frontière pour Paris, puisque le service de dédouanement pour la France doit se faire par vous à Paris, au moment où les envois y arriveront.